



École française Marcel Pagnol
Durumi District
ABUJA NIGERIA
tel 0803 315 47 41
ecofranab@hotmail.com
www.ecolefrancaiseabuja.net



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Réunion du Comité de Gestion Du 11/12/2018

Le comité de gestion s'est réuni le 11 décembre 2018 dans les locaux du camp Shell à Abuja.
La séance a démarré à 18h15 avec M. Mathieu Gallet, président de l'association, en présence des membres parents élus ainsi que des membres siégeant de droit.

Membres présents

❖ Parents élus :

- M. Mathieu Gallet
- Mme Aurélie Rouveure
- Mme Sophie Mamet
- Mme Ana Urrutia
- Mme Sali Rugeiyatu
- M. Yoan Fourmanoir

Membres excusés

Mme Cynthia Jawish
Mme Edwina Hanher
M. Idrissa Sawadogo

❖ Membres siégeant de droit :

- Mme Victoria Saade

M. Luc Delattre
M. Arnaud Dornon

Ordre du jour :

1. Budget 2019

Mme Saade explique que le budget a été préparé avec M Delattre avant d'être discuté lors de la rencontre des membres du comité du Bureau (Mathieu Gallet, Aurélie Rouveuve, Cynthia Jawish et Edwina Hanher) le 3 décembre dernier.

Lors de la présentation du budget 2019, Mme Saade commence en précisant que pour la deuxième année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des frais d'écolage.

Elle demande également au comité de garder le taux préférentiel pour les parents souhaitant payer en euro.

Ensuite, Mme Saade explique les points suivants :

- Les projets essentiels : restructuration des labos (labo de science, de techno et de salle de préparation), travaux au niveau des toilettes du collège, travaux pour les postes de sécurité suite à la subvention reçue de l'agence.
- Electricité : le nouveau budget est basé sur les dépenses de 2018 car le montant budgété pour cette année était supérieur aux dépenses effectives.
- Carburant (essence du bus, diesel) : les dépenses de 2018 ont été supérieures au montant budgété suite au problème de la fuite et surtout aux coupures d'électricité plus fréquentes.
- Poste de communication : 7 227 500 Naira sont prévus en tenant compte de tous les besoins rapportés par Kafui (ancienne responsable de la communication) ainsi que le salaire et le développement du nouveau site web.
- Salaires : depuis 3 ans, la dévaluation de la monnaie a eu des répercussions au niveau des salaires des enseignants et du personnel administratif. Aussi, un plan sur 3 ans a été mis en place pour régler cet impact sur les salaires. Il y aura donc pour 2019, une augmentation de 18 % sur les salaires des enseignants et de 10% pour le personnel non enseignant (taux calculé par rapport au taux de l'inflation).
- Salaires des résidents : la contribution sur les frais d'écolage due à l'AEFE sera de 7,5%.
- Abattements et exonérations : cela concerne les charges dues au paiement en euro ainsi que les 50% de frais d'écolage offert aux enseignants souhaitant scolariser leurs enfants à l'école française et les 30000 Naira d'aide à la scolarité pour 2 enfants offert aux personnels non enseignants.
- Transport des élèves et sorties pédagogiques : ces frais regroupent notamment les projets de voyages, la location des bus en cas de sortie en ville, le financement des accompagnateurs pour le tournoi d'échecs.
- Les frais d'abonnement à internet ainsi que la maintenance du réseau ont augmenté.

- Formation du personnel de l'établissement : La Croix Rouge a été contactée pour la formation aux premiers soins. Cela ne peut se faire qu'avec un minimum de 12 personnes ce qui représente donc un budget de 300 000 Naira.
- Formation continue : les charges pour la formation continue représentant 1% de la masse salariale devront être versée au bureau de la formation continue (hébergement, transport, ...).
- Dépenses d'enseignement : le budget prévu est supérieur à celui de 2018 suite à l'augmentation du prix du matériel (peinture, ...)

Au cours de la présentation, Mme Saade mentionnera que M. Delattre souhaiterait que le comité tienne compte du besoin de renouveler le véhicule scolaire.

Le budget est voté à l'unanimité.

2. Immeuble d'habitation

L'établissement scolaire se retrouve depuis quelques années et aujourd'hui encore, face à un problème d'espace, un manque de salle (augmentation des classes, disparition de la salle de motricité de l'école maternelle, ...), et plusieurs possibilités ont été discutés lors de précédentes rencontres du comité. Par ailleurs, cet immeuble d'habitation ne rapporte aucun bénéfice à l'établissement. Ainsi, le Comité a décidé à l'unanimité de récupérer l'immeuble d'habitation de l'école afin de pallier au problème de place et souhaiterait réhabiliter ce bâtiment dans un projet de restructuration.

Une lettre sera envoyée aux locataires de l'immeuble pour leur informer des décisions prises par le Comité et pour leur demander de quitter les appartements au plus tard le 8 juillet 2019.

3. Recettes du JIMP 2018

Mme Urrutia demande des éclaircissements concernant les revenus du JIMP. Mme Saade explique que le montant total de JIMP en 2018 s'élève à 3 164 350 Naira. Le reliquat de 2017 non affecté s'élève à 805 464 Naira et le reste sur le compte du comité des fêtes à 685 000 d'où un total de 4 654 814 Naira. Il y a également un fond de roulement de 800 000 Naira. 1200000 Naira est réservé aux enseignants. Le Comité devra donc décider de l'utilisation de la recette du JIMP au début de l'année 2019.

4. Formation aux premiers secours

Suite au dernier comité, la Croix rouge a été contacté afin de mettre en place une formation aux premiers secours pour le personnel de l'établissement. Ils ont ainsi informé Mme Saade qu'une formation sera possible qu'avec un minimum de 12 personnes et non pas les 10 prévus au préalable. Aussi, Mme Urrutia rencontrera M. Delattre afin de décider des 2 membres supplémentaires ainsi que des possibles dates de formation.

5. Assurance maladie pour le personnel local

Mme Saade relate au Comité qu'après avoir pris leur renseignement auprès des assurances, le personnel local l'a informé que l'assurance maladie s'élèverait à 21 600 Naira par personne. Après discussion, Mme Urrutia demande à Mme Saade de faire une prévision budgétaire en attendant que le Comité prenne une décision concernant ces assurances maladies pour le personnel non enseignant.

6. Travaux

Mme Saade a informé le Comité sur les travaux qui seront effectués en fin d'année 2018 :

- Achat de 100 chaises supplémentaires
- Installation des canopes sur les gradins du terrain de foot
- Installation de rigoles tout au long du mur d'enceinte parallèle à celui de l'entrée, ainsi qu'au long de la route
- Renouvellement de meubles en toute petite section, moyenne et grande section maternelle
- Achats d'instruments de musique avec les revenus des activités périscolaires
- Flushing du puit et changement de terre à finaliser
- Tôles dans le gymnase à changer
- Installation de 4 nouvelles climatisations dans le gymnase
- Bordure à réaliser dans la cour de maternelle

7. Divers

Avant de clôturer la séance, Mme Rouveure fait part au comité de sa rencontre avec l'inspectrice qui lui a fait part de son feedback suite à son inspection. Elle a évoqué, entre autres, l'existence d'une plateforme de formation numérique à laquelle le personnel local peut avoir accès pour une formation de 45h qui sera envoyé au formateur afin de faire le suivi.

L'inspectrice a également évoqué la restructuration du bilinguisme pour tendre vers un 70% français / 30 % anglais ainsi que de l'éventualité d'avoir des remplaçants bilingues.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire
Sophie Mamet

Le président
Mathieu Gallet